

**Assemblée générale**

Distr. générale  
1<sup>er</sup> avril 2025  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-neuvième session**  
Point 155 de l'ordre du jour  
**Aspects administratifs et budgétaires du financement**  
**des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) : rapport**  
**sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet**  
**2023 au 30 juin 2024 et projet de budget pour l'exercice**  
**allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives**  
**et budgétaires**

	<i>Dollars É.-U</i>
Crédits ouverts pour 2023/24	43 647 400
Dépenses de 2023/24	43 533 200
Solde inutilisé de 2023/24	114 200
Crédits ouverts pour 2024/25	48 004 100
Montant estimatif des dépenses de 2024/25	48 004 100
Montant estimatif du dépassement de crédits de 2024/25	0
Projet de budget du Secrétaire général pour 2025/26	46 333 500
Ajustement recommandé par le Comité consultatif pour 2025/26	(179 500)
Recommandation du Comité consultatif pour 2025/26	46 154 000



## I. Introduction

1. Aux fins de son examen des rapports concernant le financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) (A/79/596 et A/79/751), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires s'est entretenu avec des représentantes et représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 4 mars 2025. Il énonce ses observations et recommandations sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général dans son rapport portant la cote A/79/724 et fait part de celles qui ont trait aux constatations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 dans son rapport paru sous la cote A/79/725.

## II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

2. Par sa résolution 77/306, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 43 647 400 dollars (montant net : 39 157 200 dollars) destiné à financer le fonctionnement du Centre de services régional d'Entebbe pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024. Le montant total brut des dépenses de l'exercice s'est élevé à 43 533 200 dollars (montant net : 38 802 100 dollars), ce qui représente un taux d'exécution du budget d'environ 99,7 %, qui tient aux dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil (720 100 dollars, soit 2,0 %), compensées par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des dépenses opérationnelles (834 300 dollars, soit 11,3 %).

3. Le Comité consultatif note que, d'après le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du Centre de services régional d'Entebbe pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, des ressources d'un montant de 720 100 dollars ont été réaffectées du groupe III (Dépenses opérationnelles) au groupe I (Personnel civil) pendant l'exercice en question pour faire face à la hausse de l'indemnité de poste pour le personnel recruté sur le plan international et au relèvement du barème des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national et des agents des services généraux (A/79/596, par. 33). Il note également que, d'après le complément d'information sur les prévisions budgétaires qui lui a été communiqué, les engagements non réglés de l'exercice 2023/24 s'élevaient à 881 600 dollars (soit 2,0 % des crédits ouverts) au 30 juin 2024, ce qui représente une diminution de 26 800 dollars (3,0 %) par rapport au montant de 908 400 dollars enregistré au 30 juin 2023 pour l'exercice 2022/23. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 28 février 2025, les engagements non réglés de l'exercice 2023/24 avaient été ramenés à 66 100 dollars et se répartissaient comme suit : 10 100 dollars au titre du personnel civil et 56 000 dollars au titre des dépenses opérationnelles.

4. Le solde inutilisé de l'exercice 2023/24, d'un montant de 114 200 dollars, représente 0,3 % du total des ressources. Une vue d'ensemble de l'exécution du budget et une analyse des écarts figurent aux sections III et IV du rapport du Secrétaire général. Comme il est indiqué à la section III.E du rapport, le montant des autres produits et ajustements de l'exercice 2023/24 s'élevait à 507 700 dollars et se répartissait comme suit : a) produits des placements (316 900 dollars) ; b) produits divers ou accessoires (108 200 dollars), à savoir remboursement de dépenses afférentes à l'exercice précédent (99 400 dollars) et produits divers (8 800 dollars) ; c) annulations d'engagements d'exercices antérieurs (82 600 dollars).

### III. Informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

5. Au 31 décembre 2024, le montant brut des dépenses effectives s'élevait à 23 987 700 dollars. À la fin de l'exercice, il devrait s'établir à 48 004 100 dollars, ce qui correspondrait à un taux d'utilisation de 100 % des crédits ouverts (48 004 100 dollars).

6. D'après le complément d'information qui lui a été communiqué, le Comité consultatif note qu'au 3 février 2025, le solde de trésorerie du Centre de services régional se montait à 5 373 000 dollars, ce qui ne suffisait pas à couvrir la réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses, d'un montant de 12 001 000 dollars. **Le Comité consultatif compte que des informations à jour concernant la situation de trésorerie du Centre de services régional seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

### IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026

#### A. Mandat

7. Le Centre de services régional, qui fournit des services partagés aux missions de la région conformément à la stratégie globale d'appui aux missions, a été créé en juillet 2010, en application de la résolution 64/269 de l'Assemblée générale. Dans sa résolution 78/294, l'Assemblée a approuvé le budget du Centre pour l'exercice 2024/25 et décidé d'examiner à sa soixante-dix-neuvième session la question de son financement, à répartir entre les 16 entités clientes du Centre (6 missions de maintien de la paix, 9 missions politiques spéciales et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine). Le Centre s'acquittera également des fonctions résiduelles de liquidation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et du Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi. Il fournira également des services administratifs à quelques entités clientes qui ne sont pas des missions, comme le Service de la lutte antimines, le Bureau régional des services d'ombudsman et de médiation et le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) d'Entebbe. Le Centre se fournit également des services à lui-même. On trouve à la section I.B du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget du Centre les hypothèses budgétaires et des informations sur la structure du Centre et les activités d'appui prévues pour 2025/26, ainsi que sur les services fournis (A/79/751, paragraphes 6-14 et tableau 1).

#### B. Hypothèses budgétaires

##### *Dispositif de modulation des ressources*

8. Dans son rapport, le Secrétaire général donne des informations détaillées sur le dispositif de modulation des ressources du Centre de services régional (*ibid.*, par. 23 à 29 et tableaux 2 à 4). Il y est indiqué que ce dispositif permet d'analyser, suivant la méthode de l'équivalent plein temps fondée sur le temps consacré à chaque opération et le volume annuel prévu, compte tenu des effectifs autorisés pour l'ensemble des entités clientes, les activités de traitement administratif exercées au Centre. La

formule de calcul des effectifs à prévoir part d'une base zéro et porte sur les principaux éléments des gammes de services fournissant des services directs et administratifs, à savoir notamment : administration des arrivées et des départs, avantages et états de paie, voyages, demandes de remboursement et d'indemnité et services d'appui. Le dispositif repose sur les principales hypothèses suivantes : a) pour calculer l'équivalent plein temps, on détermine le volume total annuel des services par rapport à la durée moyenne de traitement par opération, que l'on divise ensuite par le nombre de jours ouvrés par an et le nombre d'heures travaillées par jour ; b) il y a 203 jours ouvrés par an, si on exclut les week-ends, les jours fériés de l'ONU, les congés annuels, les jours consacrés au perfectionnement professionnel et à la formation et les congés de maladie non certifiés ; c) les heures d'ouverture du Centre correspondent à une journée de travail de huit heures, dont sept heures consacrées aux activités de traitement administratif, après déduction des pauses et d'autres facteurs.

9. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la durée moyenne de traitement et l'équivalent plein temps calculé à partir de cette durée avaient été passés en revue pour toutes les gammes de services en 2018/19 afin de déterminer, entre autres, si les services étaient dynamiques. Il a également été informé que le Centre de services régional avait récemment lancé un projet consistant à revoir tous les processus métier et qui devrait permettre d'obtenir divers gains d'efficacité (productivité accrue, économies, meilleure qualité, meilleur respect des directives, plus grande satisfaction des clients et prise de décisions fondée sur des données). **Le Comité consultatif note que les processus métier, sur lesquels s'appuient les équivalents plein temps appliqués dans le dispositif de modulation des ressources, sont à l'examen, et que les gains d'efficacité susmentionnés devraient être obtenus, et compte qu'un point sera fait à ce sujet dans le prochain rapport. Il compte également que les enseignements tirés de l'examen, notamment pour ce qui est de la rationalisation des processus administratifs, seront communiqués à d'autres entités d'appui du Secrétariat, selon qu'il conviendra, en vue de renforcer la culture d'efficacité de l'Organisation.**

10. Pour ce qui est des aspects non administratifs des fonctions liées à la sûreté et la sécurité et à l'informatique, comme suite à la recommandation qu'avait faite le Comité consultatif dans son précédent rapport (voir [A/78/744/Add.6](#), par. 14), le Centre de services régional a collaboré avec un(e) consultant(e) pour établir une méthode permettant de distinguer les éléments modulables des éléments non modulables de la dotation en effectifs, dont ne tient pas compte le dispositif de modulation des ressources ; les résultats seront présentés dans le projet de budget pour 2026/27. **Le Comité consultatif attend avec intérêt que les résultats obtenus concernant le nouveau dispositif de modulation des ressources afférentes aux fonctions non administratives du Centre de service régional soient présentés dans le prochain projet de budget.** Il examine également la question de la modulation des ressources dans ses rapports sur la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ([A/79/724/Add.16](#)) et sur le compte d'appui et les questions de financement connexes ([A/79/842](#)).

## C. Ressources nécessaires

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (2023/24)	Dépenses de 2023/24	Montant alloué (2024/25)	Dépenses au 28 février 2025	Transfert du budget des unités hébergées	Montant alloué (unités hébergées non comprises) (2024/25)	Changements concernant les activités ordinaires	Dépenses prévues (2025/26)	Variation par rapport à 2024/24		Variation par rapport à 2024/25 (unités hébergées non compromises)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)=(3)+(5)	(7)	(8)=(6)+(7)	(9)=(8)-(3)	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Personnel civil	36 274,0	36 994,1	39 338,2	26 805,7	(5 580,3)	33 757,9	3 714,7	37 472,6	(1 865,6)	(4,7)		3 714,7	11,0
Dépenses opérationnelles	7 373,4	6 539,1	8 665,9	4 976,6	(74,3)	8 591,6	269,3	8 860,9	195,0	2,3		269,3	3,1
<b>Total brut</b>	<b>43 647,4</b>	<b>43 533,2</b>	<b>48 004,1</b>	<b>31 782,3</b>	<b>(5 654,6)</b>	<b>42 349,5</b>	<b>3 984,0</b>	<b>46 333,5</b>	<b>(1 670,6)</b>	<b>(3,5)</b>		<b>3 984,0</b>	<b>9,4</b>

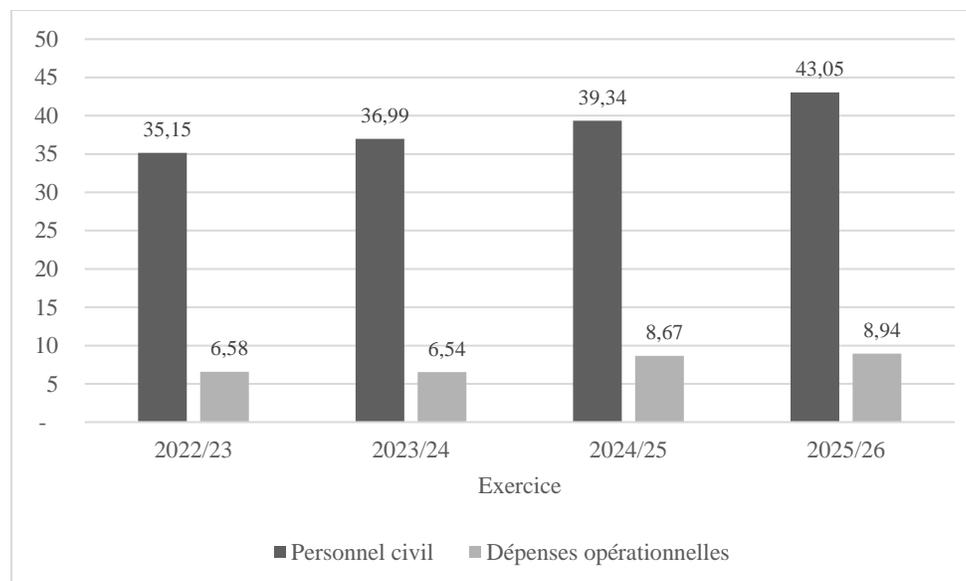
11. Le budget proposé, qui s'élève à 46 333 500 dollars (montant brut), est en diminution de 1 670 600 dollars (3,5 %) par rapport aux crédits de 48 004 100 dollars ouverts pour 2024/25. On trouvera à la section III du projet de budget des renseignements au sujet de la variation entre les crédits ouverts pour 2024/25 et le montant des crédits demandés pour 2025/26.

12. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que le budget proposé tient compte de l'inscription au budget du compte d'appui de ressources auparavant inscrites au budget du Centre de services régional afférentes à deux unités hébergées, à savoir la Section de l'appui centralisé aux achats et le Centre de déploiement et de soutien avancés, et à deux postes de spécialiste de la planification militaire dont les titulaires ont été détachés, en application de la recommandation du Comité consultatif (A/78/744/Add.5, par. 30). Il indique également que, si l'on exclut les unités hébergées (42 349 500 dollars), les crédits demandés pour 2025/26 ont augmenté de 3 984 000 dollars (9,4 %) par rapport au budget alloué pour 2024/25. Il présente en outre des informations comparatives ventilées sur les ressources demandées et note que le lieu d'affectation des membres du personnel concernés ne changerait pas et que ceux-ci continueraient de recevoir l'appui administratif du Centre (A/79/751, par. 30 et tableau 5).

13. En réponse à ses questions sur l'augmentation de 9,4 % du budget proposé si l'on exclut les ressources nécessaires pour les unités hébergées, qui sont désormais inscrites au budget du compte d'appui, le Comité consultatif a été informé que le Centre de services régional s'était efforcé, comme proposé, d'optimiser les effectifs nécessaires à l'aide du dispositif de modulation des ressources et de limiter les dépenses opérationnelles, sauf dans les cas de hausse des prix du marché ou de besoins ou remplacements essentiels. Le Comité a également reçu une analyse de l'évolution des effectifs et du budget opérationnel du Centre (unités hébergées comprises) depuis 2022 (voir figure I).

Figure I  
**Centre de services régional : ressources nécessaires (unités hébergées comprises)  
pour les exercices 2022/23 à 2025/26**

(En millions de dollars des États-Unis)



14. Il a été fait remarquer au Comité consultatif que l'augmentation de 4,3 % entre 2022/23 et 2023/24 tenait à la hausse de l'indemnité de poste et des traitements du personnel recruté sur le plan national et que, en revanche, les dépenses avaient été réduites de 1,55 million de dollars en 2024/25 du fait de la suppression de 29 emplois à la suite de la fermeture de la MINUSMA et de la MINUATS, ce qui témoignait du caractère modulable des ressources du Centre. Pour 2025/26, on ne prévoyait pas d'augmentation des effectifs (compte non tenu des unités hébergées devant être transférées), mais que l'augmentation de 9,4 % du budget s'expliquait par les taux de vacances moins élevés et la hausse du barème des traitements. **Le Comité consultatif note que le budget proposé, si l'on exclut les ressources qui seront imputées au compte d'appui, a augmenté de 9,4 % et compte que des informations plus détaillées sur l'incidence réelle des changements prévus dans le projet de budget seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport.** Le Comité formule des observations et recommandations supplémentaires concernant les dépenses de personnel et les unités hébergées ci-après.

## 1. Personnel civil

Catégorie	Effectif approuvé (2024/25)	Effectif déployé au 31 décembre 2024	Effectif déployé au 31 janvier 2025	Effectif proposé (2025/26)	Variation
<b>Postes</b>					
Personnel recruté sur le plan international	137	122	124	113	(24)
Personnel recruté sur le plan national	262	254	254	245	(17)
Volontaires des Nations Unies	7	6	6	6	(1)
<b>Total</b>	<b>406</b>	<b>382</b>	<b>384</b>	<b>364</b>	<b>(42)</b>

*Recommandations concernant les postes et emplois*

15. Le montant des dépenses prévues au titre du personnel civil pour l'exercice 2025/26 s'élève à 37 472 600 dollars, ce qui représente une diminution de 1 865 600 dollars (4,7 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice 2024/25. Le Secrétaire général indique que la diminution tient essentiellement aux facteurs suivants : a) l'inscription des ressources demandées pour les unités hébergées et les deux postes détachés de spécialiste de la planification militaire en service actif au budget du compte d'appui, au titre du département concerné (voir par. 12 ci-dessus) ; b) la diminution du coefficient d'ajustement servant au calcul de l'indemnité de poste pour le personnel recruté sur le plan international à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; c) l'application d'un taux retenu pour les dépenses communes de personnel recruté sur le plan national inférieur à celui appliqué dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25. La diminution des ressources demandées pour le personnel civil est contrebalancée en partie par : a) l'application de taux de vacance plus faibles, qui sont passés de 9,8 % pour 2024/25 à 7,1 % pour 2025/26 pour le personnel recruté sur le plan international, de 15,4 % pour 2024/25 à 2,7 % pour 2025/26 pour les administrateurs recrutés sur le plan national, et de 7,6 % pour 2024/25 à 2,4 % pour 2025/26 pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national ; b) l'application d'un barème des traitements révisé à la hausse pour le personnel recruté sur le plan national, à savoir une augmentation de 2,3 % par rapport au barème appliqué dans le budget approuvé pour 2024/25 ; c) l'application d'un taux de change de 3 682 shillings ougandais pour 1 dollar des États-Unis, contre 3 814,00 shillings ougandais pour 1 dollar appliqué dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25, ce qui a une incidence sur les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national ; d) l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2025, des barèmes des traitements révisés pour le personnel recruté sur le plan international (A/79/751, par. 31 et 66 à 68).

16. Concernant le personnel civil, le tableau d'effectifs proposé pour 2025/26 compte 364 postes, dont 113 membres du personnel recruté sur le plan international, 245 membres du personnel recruté sur le plan national et 6 Volontaires des Nations Unies. Le Secrétaire général note dans son rapport que l'effectif civil proposé fait apparaître une diminution de 42 postes et emplois par rapport à 2024/25 (2 P-5, 9 P-4, 5 P-3, 8 d'agent(e) du Service mobile, 3 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 14 d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national et 1 de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international), qui s'explique par l'inscription proposée au compte d'appui des ressources demandées pour les deux unités hébergées et pour les deux postes de spécialiste de la planification militaire en service actif, détachés par le Département des opérations de paix. Il est également proposé de transférer 3 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national (ibid., par. 22, 43, 45 et 50). On trouvera un résumé des changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs à l'annexe I du présent rapport.

*Postes vacants*

17. Le Comité a été informé, comme suite à ses questions, qu'au 31 janvier 2025, 21 postes étaient vacants (9 P-4, 1 P-3, 3 postes d'agent(e) du Service mobile, 1 poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 7 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), mais qu'aucun ne l'était depuis plus de deux ans. Il a reçu une liste détaillée de ces postes, ainsi que des informations sur l'état d'avancement des recrutements correspondants (voir annexe II). **Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'état d'avancement des recrutements pour tous les postes vacants ainsi que sur l'incidence de la crise des liquidités sur les recrutements prévus seront communiquées à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport et figureront dans le prochain rapport.**

*Taux de vacance*

18. On trouvera dans le tableau ci-dessous un récapitulatif des taux de vacance constatés pour le personnel civil du Centre de services régional en 2023/24 et 2024/25 et de ceux qui sont proposés pour 2025/26.

**Taux de vacance**

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux approuvé (2023/24)</i>	<i>Taux effectif (2023/24)</i>	<i>Taux budgétisé (2024/25)</i>	<i>Taux effectif au 31 décembre 2024</i>	<i>Taux effectif moyen de janvier à décembre 2024</i>	<i>Taux effectif moyen de juillet 2024 au 28 février 2025</i>	<i>Taux effectif au 28 février 2025</i>	<i>Taux proposé (2025/26)<sup>a</sup></i>
<b>Personnel civil</b>								
Personnel recruté sur le plan international	10,4	10,6	9,8	10,9	12,6	12,3	10,9	7,1
Personnel recruté sur le plan national								
Administrateurs	10,5	15,4	15,4	2,5	10,0	4,4	2,5	2,7
Agents des services généraux	7,9	6,7	7,6	3,2	4,9	2,9	3,2	2,4
Volontaires des Nations Unies								
Volontaires recrutés sur le plan international	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volontaires recrutés sur le plan national	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0

<sup>a</sup> Les taux de vacance proposés ont été calculés en tenant compte du taux de vacance moyen sur 12 mois, de janvier à décembre 2024, ou du taux de vacance effectif au 31 décembre 2024 (A/79/751, par. 61) (hors ressources prévues pour les unités hébergées qu'il est proposé d'imputer au compte d'appui).

19. En réponse à ses questions, il a été confirmé au Comité consultatif que les taux de vacance prévus pour 2025/26, tels qu'ils figurent dans le rapport du Secrétaire général (A/79/751, par. 61), ne tenaient pas compte des postes des unités hébergées et avaient été calculés conformément à la politique budgétaire habituellement suivie consistant à utiliser le taux de vacance moyen sur 12 mois (janvier à décembre 2024) ou le taux effectif au 31 décembre 2024 si celui-ci est plus bas. Le Comité a également reçu des informations relatives aux taux de vacances (unités hébergées exclues) de 2022/23 et de 2023/24 (voir tableau ci-dessous).

**Taux de vacances (unités hébergées exclues)**

(En pourcentage)

<i>Personnel civil</i>	<i>Taux effectif moyen (2022/23)</i>	<i>Taux effectif moyen (2023/24)</i>	<i>Taux au 31 décembre 2024</i>	<i>Taux effectif moyen sur 12 mois (janvier-décembre 2024)</i>	<i>Taux proposé (2025/26)</i>
Personnel recruté sur le plan international	7,0	6,4	7,1	9,8	7,1
Administrateurs	17,6	16,0	2,7	10,8	2,7
Agents des services généraux	6,1	6,1	2,4	4,3	2,4
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	–	3,3	–	–	–
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	–	–	100,0	–	–

20. Le Comité consultatif constate que le taux de vacance proposé pour le personnel recruté sur le plan international est inférieur au taux effectif et au taux effectif moyen actualisés. Il compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les taux de vacance effectifs et les taux effectifs moyens les plus récents, assorties d'une justification claire lorsque les taux proposés diffèrent des taux effectifs, ainsi que des prévisions de recrutement réalistes et la liste des postes qui pourraient devenir vacants, dans la mesure du possible (voir également [A/78/744/Add.6](#), par. 28). Il espère en outre que des éclaircissements seront donnés concernant les différences entre les taux de vacance ne tenant pas compte des unités hébergées et ceux en tenant compte et l'incidence des taux proposés.

21. **Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant le personnel civil soient approuvées.**

## 2. Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (2023/24)	Dépenses (2023/24)	Montant alloué (2024/25)	Dépenses au 28 février 2025	Dépenses prévues (2025/26)	Variation	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (5) - (3)	(7) = (6) ÷ (3)
<b>Dépenses opérationnelles</b>							
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	85,2	—	—	—	—	—	—
Voyages officiels	248,8	130,6	244,6	138,6	209,5	(35,1)	(14,3)
Installations et infrastructures	2 157,4	1 773,2	2 044,7	1 101,2	2 259,8	215,1	10,5
Transports terrestres	93,1	71,2	204,5	121,5	155,0	(49,5)	(24,2)
Opérations aériennes	—	—	94,9	—	—	(94,9)	(100,0)
Opérations maritimes ou fluviales	—	—	—	—	—	—	—
Communications et informatique	4 257,9	4 217,2	5 422,6	3 357,4	5 650,0	227,4	4,2
Santé	99,1	0,1	93,3	—	75,9	(17,4)	(18,6)
Matériel spécial	—	—	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	431,9	346,8	561,3	257,9	510,7	(50,6)	(9,0)
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>7 373,4</b>	<b>6 539,1</b>	<b>8 665,9</b>	<b>4 976,6</b>	<b>8 860,9</b>	<b>195,0</b>	<b>2,3</b>

22. Le montant proposé pour l'exercice 2025/26 s'établit à 8 860 900 dollars, ce qui représente une augmentation de 195 000 dollars (2,3 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2024/25, qui s'explique principalement par la hausse des dépenses prévues aux rubriques Communications et informatique et Installations et infrastructures, en partie compensée par une diminution des crédits demandés aux rubriques Fournitures, services et matériel divers, Transports terrestres et Voyages officiels. Le Secrétaire général indique dans son rapport que l'augmentation s'explique par les principaux facteurs suivants : a) au titre des communications et de l'informatique, l'acquisition prévue d'un système de gestion des opérations de vidéosurveillance devant permettre au Département de la sûreté et de la sécurité d'assurer la sécurité physique et le contrôle des accès, en remplacement du système actuel, dont la durée d'utilité est dépassée, et l'augmentation des tarifs contractuels pour les services d'appui en matière d'informatique et de communications ; b) au titre

des installations et infrastructures, les dépenses supplémentaires prévues pour du matériel et des fournitures à l'intention du personnel de sécurité et du personnel du Groupe de la lutte contre les incendies qui n'avaient pas été prévues dans le budget de 2024/25, et la hausse des tarifs pour des services de sécurité du fait de l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat. Cette augmentation est en partie compensée par une diminution des crédits demandés : a) au titre des opérations aériennes, les dépenses qui avaient été prévues pour l'exercice précédent pour l'achat de palettes visant à faciliter le fret aérien n'étant plus nécessaires pour 2025/26 ; b) au titre des fournitures, services et matériel divers, les dépenses prévues pour la formation ayant diminué en raison d'une réaffectation des ressources ; c) au titre des transports terrestres, les crédits prévus pour l'acquisition de véhicules pour l'exercice précédent n'ayant pas été renouvelés en 2025/26 ; d) au titre des voyages officiels, une réduction des dépenses étant prévue du fait du transfert de postes au compte d'appui (A/79/751, par. 69 à 75).

### **Observations et recommandations concernant les dépenses opérationnelles**

#### *Voyages officiels*

23. Le montant des ressources demandées pour 2025/26 s'élève à 209 500 dollars, ce qui représente une diminution de 35 100 dollars (14,3 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2024/25 (244 600 dollars). Les dépenses au titre de cette catégorie s'étaient chiffrées à 130 600 dollars en 2023/24, contre des crédits ouverts d'un montant de 248 800 dollars, et s'élevaient à 138 600 dollars au 28 février 2025 pour l'exercice en cours. D'après le complément d'information qui lui a été communiqué, le Comité consultatif note que la diminution est le résultat net d'une diminution de 96 400 dollars des dépenses prévues pour les voyages officiels à des fins autres que la formation, en partie contrebalancée par une augmentation de 61 300 dollars des dépenses prévues pour les voyages officiels à des fins de formation. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que l'augmentation des dépenses prévues pour les voyages à des fins de formation était due à un reclassement des dépenses relatives aux conférences internes, qui étaient auparavant budgétisées comme des voyages à des fins autres que la formation, et que, même si les dépenses afférentes aux voyages à des fins de formation devaient augmenter, le Centre de services régional avait réduit les crédits demandés pour les frais de formation et les fournitures et services liés à la formation en vue d'organiser plus de formations sur place auxquelles pourraient assister plus de membres du personnel. **Le Comité consultatif considère que les déplacements effectués pour assister à des ateliers, conférences ou réunions doivent être réduits au minimum et qu'il faudrait profiter davantage des possibilités de formation à distance. Compte tenu de l'évolution des dépenses dans cette catégorie, le Comité consultatif recommande de réduire de 10 % (21 000 dollars) les ressources demandées au titre des voyages officiels.**

#### *Installations et infrastructures*

24. Le montant des ressources demandées pour 2025/26 s'élève à 2 259 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 215 100 dollars (10,5 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2024/25 (2 044 700 dollars). Les dépenses au titre de cette catégorie s'étaient chiffrées à 1 773 200 dollars en 2023/24, contre des crédits ouverts d'un montant de 2 157 400 dollars, et s'élevaient à 1 101 200 dollars au 28 février 2025 pour l'exercice en cours. D'après le complément d'information qui lui a été communiqué, le Comité consultatif note que le montant estimatif du solde inutilisé de 2024/25 était de 227 700 dollars au 31 décembre 2024, ce qui s'expliquait principalement par des frais inférieurs aux prévisions budgétaires pour les services du Département de la sûreté et de la sécurité, les services communs partagés et le

matériel de papeterie. **Compte tenu de l'évolution des dépenses dans cette catégorie, le Comité consultatif recommande de réduire de 5 % (113 000 dollars) les ressources demandées au titre des installations et infrastructures.**

#### *Communications et informatique*

25. Le montant des ressources demandées pour 2025/26 s'élève à 5 650 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 227 400 dollars (4,2 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2024/ 25 (5 422 600 dollars). Le Secrétaire général indique que l'augmentation des ressources demandées s'explique notamment par le remplacement prévu d'un système de gestion des opérations de vidéosurveillance (serveur et stockage) dont la durée d'utilité est dépassée et qui risque de tomber en panne, de sorte que le Département de la sûreté et de la sécurité puisse assurer la sécurité physique et le contrôle des accès (ibid., par. 73). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que le système était essentiel pour permettre au Département de gérer, dans le cadre du dispositif de sécurité du Centre de services régional, les caméras de surveillance réseau, les flux vidéo et les infrastructures de surveillance. Acheté pendant l'exercice 2015/16, le système avait dépassé sa durée d'utilité. Le Comité a également été informé que 33 des 45 batteries d'alimentation électrique non interruptible avaient été acquises avant 2015 et que 20 d'entre elles devaient être remplacées pour continuer d'assurer la fiabilité des opérations.

26. En réponse à ses questions, il a également été précisé au Comité consultatif que le transfert de matériel informatique et de matériel de communication de la MINUSMA permettrait d'économiser 600 000 dollars en 2025/26, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

### **Économies réalisées grâce au transfert de biens et de matériel de la MINUSMA**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Biens</i>	<i>Catégorie budgétaire</i>	<i>Sous-catégorie budgétaire</i>	<i>2023/24</i>	<i>2024/25</i>	<i>2025/26</i>	<i>Total</i>
Ordinateurs portables	Communications et informatique	Matériel informatique et matériel de communication	52,1	–	194,5	246,7
Commutateurs réseau	Communications et informatique	Matériel informatique et matériel de communication	100,0	–	405,5	505,5
<b>Total</b>			<b>152,1</b>	<b>–</b>	<b>600,0</b>	<b>752,1</b>

27. Il a été précisé au Comité consultatif que le Centre de services régional avait reçu 352 ordinateurs portables et 100 commutateurs réseau de la MINUSMA et qu'il en avait redistribué une partie à d'autres entités et conservé la majorité pour remplacer son matériel ayant dépassé sa durée d'utilité. Aucun nouvel ordinateur portable ou commutateur n'avait donc été prévu dans les budgets de 2024/25 et 2025/26 et des économies supplémentaires seraient faites en 2026/27 grâce au transfert de 24 ordinateurs portables de la MINUATS. Le Comité consultatif a également été informé que le Comité des commissaires aux comptes avait constaté une augmentation au titre de cette catégorie de dépenses dans son rapport (A/79/5 (Vol. II), chap. II, par. 190 à 191), mais que le Centre avait précisé que les biens visés en avaient remplacé d'anciens qui ne pouvaient être remplacés à cause de contraintes budgétaires, ce qui avait permis de réaffecter des ressources. **Le Comité consultatif note que les ressources proposées au titre des communications et de l'informatique ont augmenté de 227 400 dollars (4,2 %), alors qu'une augmentation non négligeable avait déjà été approuvée pour 2024/25 (1 164 700 dollars). Il note également que des économies de 600 000 dollars pourraient être faites à cette rubrique grâce au transfert de matériel entre missions. Il rappelle ses**

précédentes recommandations dans lesquelles il avait estimé qu'il était possible de réaliser des gains d'efficacité en réaffectant des ressources à l'intérieur de la rubrique Communications et informatique (voir aussi A/78/744/Add.6, par. 43, et A/77/767/Add.5, par. 41) et recommande de réduire de 20 % (45 500 dollars) l'augmentation des crédits demandés au titre des communications et de l'informatique.

28. Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 23, 24 et 27 du présent rapport, le Comité consultatif recommande que la proposition du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles soit approuvée.

## V. Questions diverses

### *Unités hébergées*

29. En réponse à ses questions sur l'inscription au compte d'appui des ressources afférentes aux unités hébergées (voir par. 12 ci-dessus), le Comité consultatif a été informé que les unités hébergées exerçaient des fonctions du Siège dans des lieux d'affectation hors siège pour des raisons d'efficacité opérationnelle tout en étant rattachées aux entités dont elles relevaient, à savoir le Département de l'appui opérationnel et le Département des opérations de paix. Elles bénéficiaient d'un appui administratif et financier apporté par les entités hôtes, mais étaient financées au moyen du budget statutaire de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du Centre de services régional. Au fil du temps, plusieurs unités hébergées, qui relevaient pour la plupart des deux Départements, avaient été approuvées par l'Assemblée générale dans le cadre de l'examen des budgets des entités hôtes (à savoir, la Base de soutien logistique et le Centre). En outre, la Base de soutien logistique et le Centre hébergeaient d'autres unités et postes qui étaient rattachées au Département des opérations de paix, comme les deux postes de spécialiste de la planification militaire, dont les fonctions ne relevaient pas des principaux mandats du Centre, mais du mandat du Département.

30. En réponse aux recommandations du Comité consultatif et du Comité des commissaires aux comptes, le Secrétaire général propose d'inscrire le budget des unités hébergées par la Base de soutien logistique des Nations Unies et le Centre de services régional au budget du compte d'appui, au titre des départements auxquels elles sont rattachées, sans qu'il y ait d'incidence sur les coûts. Le Comité a été informé que cette proposition était conforme au mandat qu'avait confié l'Assemblée générale au Département de l'appui opérationnel dans sa résolution 72/266 B et que, même si le transfert avait été recommandé par le Comité dans le cadre de l'examen de la Base de soutien logistique (A/78/744/Add.5, par. 30), le Secrétaire général estimait qu'il était approprié de l'appliquer également au Centre à des fins de cohérence et de rééquilibrage de la délégation de pouvoirs et des responsabilités fonctionnelles des deux entités.

31. Le Comité consultatif a en outre obtenu la confirmation que seule la présentation du budget changerait et qu'aucun changement de lieu d'affectation n'était envisagé pour le personnel, et que le transfert permettrait d'harmoniser le contrôle financier et fonctionnel, notamment s'agissant du respect des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion et des conditions de recrutement liées à la représentation géographique. Le transfert permettrait par conséquent d'accroître la transparence et de remédier aux problèmes de délégation de pouvoirs liés aux responsabilités en matière de budget et de dotation en effectifs. Les produits prévus pour les deux unités hébergées (Section de l'appui centralisé aux achats et Centre de déploiement et de soutien avancés) dont le budget devait être transféré étaient par conséquent présentés dans le projet de budget du compte d'appui pour 2025/26, mais séparément pour

faciliter un examen global du transfert proposé. Toutefois, à compter de 2026/27, les produits correspondants seraient intégrés aux produits de la Division des achats et de la logistique du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ce qui permettrait d'améliorer la fiabilité des informations relatives aux fonctions de gestion de l'approvisionnement, qui seraient présentées sous une même structure hiérarchique.

32. Le Comité consultatif a également été informé que, à la suite de ce transfert, le concept d'unité hébergée ne serait plus utilisé dans les budgets des opérations de maintien de la paix et qu'il n'y aurait donc plus besoin d'avoir des directives distinctes pour les unités hébergées. Les entités qui partageaient des locaux avec la Base de soutien logistique des Nations Unies et le Centre de services régional, mais dont la structure hiérarchique était distincte, comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale pour les migrations, le BSCI et le Service de la lutte antimines, continueraient de fonctionner selon des modalités de recouvrement des coûts. **Le Comité consultatif prend acte du transfert proposé des budgets des unités hébergées et des avantages qui devraient en découler, à savoir la cohérence et l'harmonisation entre la délégation de pouvoirs et les responsabilités fonctionnelles dans la présentation du budget. Il compte que des éclaircissements sur le type d'appui et de services administratifs devant être fournis aux unités hébergées par le Centre de services régional seront communiqués à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport (voir aussi par. 33-37 ci-après).** Il revient sur la question du transfert des budgets des unités hébergées dans ses rapports sur la Base de soutien logistique ([A/79/724/Add.6](#)) et le compte d'appui ([A/79/830](#)).

#### *Recouvrement des coûts et architecture mondiale d'appui*

33. En réponse à ses questions, il a été fait remarquer au Comité consultatif que le recouvrement des coûts, introduit en 2021/22, en était encore à ses balbutiements et que les produits du Centre provenaient principalement des clients qui occupaient un espace dans ses bâtiments et étaient essentiellement utilisés pour financer les services d'appui informatique, de génie et de gestion du matériel. Le Centre fournissait des services, moyennant recouvrement des coûts, aux clients ci-après et examinait des demandes d'autres entités pour des services similaires :

- a) services administratifs fournis à des entités présentes à Entebbe, telles que le Service de la lutte antimines et le BSCI ;
- b) services de formation et d'appui administratif fournis au programme de partenariat triangulaire à Entebbe ;
- c) services de facturation téléphonique fournis au Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Afghanistan, sachant que le Centre pourrait gérer la facturation téléphonique dans le monde entier pour le Bureau.

34. Le Comité consultatif a également reçu des renseignements concernant le nombre de services de traitement administratif qu'avait fournis le Centre aux clients en dehors de son mandat principal, ainsi que sur les produits perçus au titre du recouvrement des coûts et les charges engagées pour les trois exercices précédents (voir tableau ci-dessous).

**Recouvrement des coûts (2021-2024)**

(En dollars des États Unis)

	2021/22	2022/23	2023/24
Nombre de services de traitement administratif fournis	157	335	468
Produits perçus (hors traitement administratif)	91 425	360 156	477 071
Charges	54 507	284 108	224 876

35. Le Comité consultatif a par ailleurs reçu un complément d'information détaillé sur les coûts recouverts par le Centre de services régional en 2023/24 (voir annexe III).

36. En ce qui concerne le rôle général que joue le Centre de services régional dans l'architecture mondiale d'appui, le Comité consultatif a été informé que le Centre établissait actuellement un dispositif complet de recouvrement des coûts en vue de proposer éventuellement des services à d'autres entités, conformément à la recommandation du Comité (voir [A/78/744/Add.6](#), par. 12) et au mandat du Département de l'appui opérationnel. Les services de traitement (administratif) fournis à d'autres entités et à l'Union africaine sont à l'examen, et le Département prendra des mesures opérationnelles en vue d'exploiter pleinement, en fonction des besoins et sur demande, toutes les capacités du Centre pour qu'il fournisse des services efficaces et efficaces aux entités du Secrétariat sur la base du recouvrement des coûts. Il a en outre été indiqué au Comité que le Secrétariat avait l'intention de proposer de transférer les missions clientes du Bureau d'appui commun de Koweït au Centre à une date qui coïnciderait avec la fin du processus de liquidation de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, d'ici à la fin du mois de septembre 2026. **Le Comité consultatif compte que les prochains budgets contiendront des informations exhaustives sur le recouvrement des coûts, notamment sur les recettes et dépenses y afférentes. Il compte également que, dans les prochains rapports, des renseignements plus détaillés seront donnés à l'Assemblée générale sur l'expansion prévue des services soumis à recouvrement des coûts à d'autres entités des Nations Unies et à des entités ne relevant pas du système, ainsi que sur les économies qui devraient en découler.**

*Satisfaction des clients*

37. Le Secrétaire général donne un aperçu des prestations que le Centre de services régional offrira et des activités d'appui prévues pour l'exercice, notamment pour ce qui est des services aux clients ([A/79/751](#), par. 7 à 14 et tableau 1). Il indique que le Centre s'emploiera à améliorer la satisfaction des clients en faisant passer le taux de satisfaction visé de 80 % à 85 % en 2025/26 et en étendant les enquêtes sur la satisfaction des clients en vue d'obtenir plus de retours de leur part et d'améliorer la prestation de services. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé des différents moyens par lesquels le Centre entendait accroître la satisfaction des clients, notamment : a) planifier les mesures à prendre comme suite aux retours donnés par les clients au cours du dernier cycle d'enquête et du cycle en cours ; b) organiser des réunions stratégiques avec les clients, notamment des visites sur le terrain dans les missions clientes du Centre ; c) s'entendre avec les missions clientes sur les accords de niveau de service dans le cadre de réunions en personne ; d) collaborer sur le plan opérationnel avec les bureaux d'appui aux missions ; e) assurer la formation continue des collègues du Centre et des groupes de l'appui aux missions clientes ; f) établir de multiples canaux de communication entre les clients et le Centre ; g) créer un groupe de la communication avec les clients à la Section des

services aux clients pour exploiter les ressources internes de sorte que les clients participent plus en amont et de manière plus proactive.

38. Ayant demandé pourquoi les notes de satisfaction attribuées par les clients du Bureau d'appui commun de Koweït étaient supérieures à celles du Centre de services régional, il a été précisé au Comité consultatif que le Bureau ayant une clientèle plus restreinte et n'ayant pas de dispositif de modulation des ressources, il pouvait offrir des services plus personnalisés et assigner des personnes référentes à chaque mission. Il n'offrait toutefois pas aux missions une gamme de services aussi complète que le Centre, qui était le plus grand centre de services partagés du Secrétariat, qui comptait plus de 13 000 clients et qui était le seul à utiliser un dispositif de modulation des ressources (voir par. 8-10 ci-dessus). En outre, le dispositif ne tenait pas compte des situations d'urgence telles que la fermeture d'une mission ou des urgences sanitaires [comme la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)], qui pouvaient avoir une incidence sur l'exécution des tâches non urgentes. Le Comité a par ailleurs été informé que, malgré tout, la note de satisfaction des clients du Centre avait continué de s'améliorer à un rythme régulier, passant de 72 % en 2018/19 à 80 % en 2023/24. **Notant les progrès accomplis par le Centre sur le plan de la satisfaction des clients, le Comité consultatif rappelle ses précédentes recommandations à ce sujet [voir A/78/744/Add.6, par. 22 a) et A/77/767/Add.5, par. 18 a)] et compte que le Centre continuera de redoubler d'efforts, notamment en désignant des personnes référentes, selon qu'il conviendra, et donnera à l'Assemblée générale des renseignements actualisés sur l'état d'avancement des mesures énoncées ci-dessus visant à accroître la satisfaction des clients dans le prochain rapport du Secrétaire général.**

#### *Stocks pour déploiement régional*

39. Le Secrétaire général fait le point sur les stocks pour déploiement régional gérés par le Centre de services régional (A/79/751, par. 15 à 17). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la Cellule chargée des stocks pour déploiement régional, que l'Assemblée générale a établie par sa résolution 75/294, centralisait les biens couramment utilisés par souci d'économie, aidait les missions de la région en augmentant les stocks pour déploiement régional et gérait l'inventaire et la distribution. La Base de soutien logistique des Nations Unies et le Centre collaboraient pour intégrer les stocks pour déploiement régional dans les stocks pour déploiement stratégique ; la Base fournirait des orientations stratégiques et les ressources financières nécessaires, et le Centre assurerait la gestion physique et la disponibilité opérationnelle de ces stocks. L'accent serait notamment mis sur la standardisation et l'optimisation des stocks pour que le matériel prépositionné reste utile, prêt à être déployé et géré efficacement. Le Comité compte que des informations sur les stocks pour déploiement régional continueront d'être présentées dans le rapport du Secrétaire général sur le Centre, selon qu'il conviendra, et examine plus avant la question dans son rapport sur la Base de soutien logistique (A/79/724/Add.6).

#### *Culture de l'efficiencia et présentation des gains d'efficiencia*

40. Le Secrétaire général dresse le bilan des mesures prises pour maîtriser les coûts et des gains d'efficiencia devant être obtenus par le Centre de services régional en 2025/26, dont des escomptes pour règlement anticipé d'une valeur de 3,9 millions de dollars (A/79/751, par. 21, 58 et 59 et tableau). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que, d'après le précédent rapport du Secrétaire général sur le Centre (A/78/722) et son annexe V, le Centre avait permis à l'Organisation d'économiser plus de 200 millions de dollars, dont 166 millions de dollars depuis sa création, 45,8 millions de dollars dans les missions clientes et 17,3 millions d'escomptes pour règlement anticipé, et avait également réalisé des

économies en faisant davantage appel à du personnel recruté sur le plan national. Il a également été informé que le Secrétariat affinait actuellement sa méthode de suivi des économies réalisées au fil du temps.

41. À cet égard, le Comité consultatif rappelle les observations sur l'optimisation des coûts qu'il a faites dans son précédent rapport (voir [A/78/744/Add.6](#), par. 43) et sa recommandation concernant le suivi des économies pouvant découler des audits des tarifs. En réponse à ses questions, il a obtenu des éclaircissements sur les flux de travail du Centre de services régional et du Siège afférents à l'audit des tarifs et note que deux modèles différents sont appliqués. Alors que le Centre travaillait avec trois agences de voyages qui facturaient cinq dollars par transaction à titre de frais d'audit, au Siège, l'audit des tarifs était mené périodiquement par un organisme tiers, et les frais correspondants étaient inclus dans le contrat conclu avec la société de gestion des voyages. Le Comité a également été informé que le Centre avait dépensé 101 735 dollars pendant la période allant du 30 juin 2022 au 31 décembre 2024 pour les audits des tarifs, alors que le Siège avait dépensé 43 580 dollars de 2019 à 2023, et qu'il était décidé quel modèle utiliser dans d'autres entités en fonction de l'ampleur, du volume et de la complexité des ressources nécessaires au titre des voyages. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général tiendra compte des économies réalisées grâce aux audits des tarifs dans le cadre de l'affinement de la méthode de suivi des gains d'efficacité. Il rappelle également la recommandation qu'il avait faite (voir [A/77/767/Add.5](#), par. 18) et compte que le Secrétaire général redoublera d'efforts pour promouvoir le recours aux audits des tarifs et l'adoption de cette pratique dans tout le Secrétariat. Il est par ailleurs d'avis que, s'il y a lieu, les méthodes d'audit des tarifs devraient être harmonisées de manière à gagner en efficacité et à réaliser plus d'économies dans tout le Secrétariat.**

42. En réponse à ses questions concernant les gains d'efficacité qui pourraient être obtenus grâce à la mise en service de nouvelles technologies au Centre, le Comité consultatif a été informé que le but ultime n'était pas de remplacer le personnel, mais de gagner en efficacité, d'accroître la productivité et d'être plus innovants. Il a également été informé que l'intégration de l'intelligence artificielle et d'autres technologies au Centre se traduirait par des améliorations sur les plans de l'efficacité et de la précision, de la modulation des ressources, de la sécurité et de l'innovation. Il a en outre été indiqué au Comité que, en automatisant les tâches courantes, le personnel pourrait consacrer plus de temps aux tâches analytiques et à la planification stratégique et que les gains d'efficacité obtenus grâce aux progrès technologiques n'avaient jamais éliminé le travail, mais permis de redistribuer les tâches pour que le personnel traite les cas exceptionnels plutôt que de saisir des données ordinaires. **Le Comité consultatif note que le Centre de services régional prend les précautions qui s'imposent pour ajuster son dispositif de modulation des ressources, compte tenu des besoins en personnel, et revoit en permanence les hypothèses retenues concernant les services. Il estime que l'automatisation de certaines tâches et la mise en service de nouvelles technologies rendront les processus métier encore plus efficaces, ce qui pourrait avoir une incidence sur les effectifs nécessaires. Il compte que les gains d'efficacité obtenus seront présentés dans les prochains rapports et communiqués aux autres entités du Secrétariat s'il y a lieu en vue de renforcer la culture d'efficacité de l'Organisation (voir aussi par. 10 ci-dessus).**

#### *Représentation géographique et parité des genres*

43. Comme suite à ses questions, il a été indiqué au Comité consultatif qu'au 28 février 2025, sur les 394 membres du personnel recrutés sur les plans national et

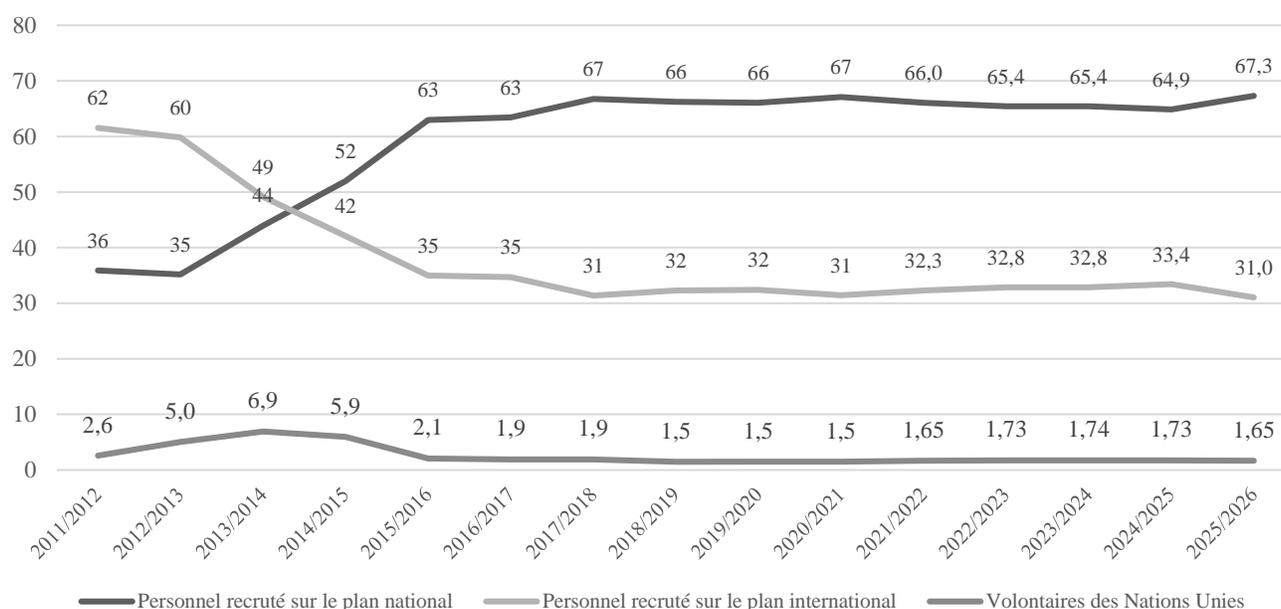
international (toutes classes confondues), qui représentaient 47 nationalités<sup>1</sup>, 179 (45 %) étaient des hommes et 215 (55 %) étaient des femmes. À la même date, les membres du personnel recrutés sur le plan international venaient des groupes régionaux suivants : États d’Afrique (68) ; États d’Asie et du Pacifique (28) ; États d’Europe orientale (8) ; États d’Amérique latine et des Caraïbes (4) ; États d’Europe occidentale et autres États (12) ; États-Unis d’Amérique (4). **Le Comité consultatif compte que le Centre de services régional poursuivra ses efforts pour promouvoir une représentation géographique équitable et la parité des genres dans ses effectifs.** Il revient sur la question dans son rapport sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général (A/79/724).

*Transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national*

44. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé des mesures prises par le Centre de services régional pour promouvoir la transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national et note que, d’après les prévisions pour 2025/26, environ 67 % des postes devraient être soumis à recrutement national et 31 % à recrutement international. La répartition est restée stable depuis 2015/16, alors qu’elle était inversée en 2011/12 (voir la figure II ci-dessous).

Figure II  
**Transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national (2011-2026)**

(En pourcentage)



<sup>1</sup> Des informations détaillées à jour sur la nationalité des membres du personnel du Centre sont disponibles sur le portail d’information sur le personnel du Secrétariat de l’ONU (United Nations Secretariat Workforce Portal).

45. Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général donnera à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le présent rapport, des éclaircissements concernant les objectifs fixés et les prévisions quant à la transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national.

## VI. Conclusion

46. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement du Centre de services régional pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, dont le montant sera réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours qui sont clientes du Centre, sont indiquées à la section V du rapport sur l'exécution du budget (A/79/596). **Le Comité consultatif recommande que le montant de 114 200 dollars représentant le solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 ainsi que le montant de 507 700 dollars correspondant aux autres produits et ajustements [produits des placements (316 900 dollars), produits divers ou accessoires (108 200 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (82 600 dollars)] soient portés au crédit des États Membres.**

47. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement du Centre de services régional pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026 sont indiquées à la section IV du projet de budget (A/79/751). **Sous réserve des observations et des recommandations qu'il a formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées soient réduites de 179 500 dollars et soient ramenées de 46 333 500 dollars à 46 154 000 dollars. Le Comité consultatif recommande donc à l'Assemblée générale :**

a) **d'ouvrir des crédits de 46 154 000 dollars aux fins du fonctionnement du Centre de services régional pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026 ;**

b) **de répartir le montant visé à l'alinéa a) du paragraphe 47 ci-dessus entre les budgets des opérations de maintien de la paix actives qui sont clientes du Centre, en fonction du budget-programme de 2025 ;**

c) **de prendre en considération le montant des ressources demandées dans le projet de budget-programme pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 afin que la part des missions politiques spéciales clientes du Centre corresponde aux ressources nécessaires au financement de celui-ci pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026.**

## Annexe I

## Modifications du tableau d'effectifs proposées

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>						
Bureau du Directeur du Centre de services régional d'Entebbe	Personnel recruté sur le plan international	(2)	P-4	Spécialiste de la planification militaire	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
<b>Total partiel</b>		<b>(2)</b>				
<b>Composante 1</b>						
Gamme de services Avantages et états de paie (personnel recruté sur le plan national)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	+ 1	G-5	Assistant(e) aux finances	Transfert	Origine : Groupe de contrôle interne
Gamme de services Administration des arrivées et des départs	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	+ 1	G-5	Assistant(e) aux finances	Transfert	Origine : Groupe de la comptabilité et de l'information financière
<b>Total partiel</b>		<b>+ 2</b>				
<b>Composante 2</b>						
Gamme de services Voyages	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	+ 1	G-5	Assistant(e) aux finances	Transfert	Origine : Gamme de services Opérations de caisse
<b>Total partiel</b>		<b>+ 1</b>				
<b>Composante 4</b>						
Groupe de la comptabilité et de l'information financière	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux finances	Transfert	Destination : gamme de services Administration des arrivées et des départs
Groupe du contrôle interne	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux finances	Transfert	Destination : gamme de services Avantages et états de paie (personnel recruté sur le plan national)
Gamme de services Opérations de caisse	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux finances	Transfert	Destination : gamme de services Voyages
<b>Total partiel</b>		<b>(3)</b>				
<b>Composante 6</b>						
Centre de déploiement et de soutien avancés	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-5	Chef de section (logistique)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Centre de déploiement et de soutien avancés	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-4	Logisticien(ne)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Centre de déploiement et de soutien avancés	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-6	Logisticien(ne)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Centre de déploiement et de soutien avancés	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-4	Assistant(e) d'équipe	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Centre de déploiement et de soutien avancés	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule de l'appui aérien	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-4	Chef de Groupe	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule de l'appui aérien	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-6	Logisticien(ne)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule de l'appui aérien	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-5	Assistant(e) aux opérations aériennes	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule de l'appui aérien	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux opérations aériennes	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule de l'appui aérien	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-3	Spécialiste des opérations aériennes	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule chargée des stocks pour déploiement régional	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-4	Chef de Groupe	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule chargée des stocks pour déploiement régional	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-5	Assistant(e) (transports)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Cellule chargée des stocks pour déploiement régional	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) (soutien logistique)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-4	Chef de Groupe	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-3	Logisticien(ne)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-5	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) (transports)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-4	Assistant(e) d'équipe	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
<b>Total partiel</b>		<b>(18)</b>				

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Composante 7</b>						
Section de l'appui centralisé aux achats	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-5	Chef de Section	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Section de l'appui centralisé aux achats	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-4	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Section de l'appui centralisé aux achats	Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national	(1)	NO-B	Spécialiste des achats (adjoint(e) de 1re classe)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Section de l'appui centralisé aux achats	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(2)	G-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui à l'approvisionnement et de l'expédition de marchandises	Personnel recruté sur le plan international	(2)	P-4	Spécialiste des achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui à l'approvisionnement et de l'expédition de marchandises	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-3	Spécialiste des achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui à l'approvisionnement et de l'expédition de marchandises	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui à l'approvisionnement et de l'expédition de marchandises	Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national	(1)	NO-B	Spécialiste des achats (adjoint(e) de 1re classe)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui à l'approvisionnement et de l'expédition de marchandises	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui à l'approvisionnement et de l'expédition de marchandises	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux fournisseurs régionaux et de l'ouverture des plis	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-3	Spécialiste des achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux fournisseurs régionaux et de l'ouverture des plis	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(2)	G-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui aux fournisseurs régionaux et de l'ouverture des plis	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	(1)	VNU	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui régional aux achats	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-4	Spécialiste des achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Groupe de l'appui régional aux achats	Personnel recruté sur le plan international	(1)	P-3	Spécialiste des achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui régional aux achats	Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national	(1)	NO-B	Spécialiste des achats (adjoint(e) de 1re classe)	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui régional aux achats	Personnel recruté sur le plan international	(1)	FS-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui régional aux achats	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
Groupe de l'appui régional aux achats	Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1)	G-5	Assistant(e) aux achats	Suppression	Inscription au budget du compte d'appui
<b>Total partiel</b>		<b>(22)</b>				
<b>Total</b>		<b>(42)<sup>a</sup></b>				

*Abréviations* : FS = agent(e) du Service mobile ; NO-B = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (classe B) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> 24 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 administrateurs recrutés sur le plan national, 14 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 1 Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national.

## Annexe II

### Postes vacants<sup>a</sup>

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Date à laquelle le poste est devenu vacant</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>
Gamme de services Avantages et états de paie (personnel recruté sur le plan national)	P-4	Spécialiste des ressources humaines	5 février 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Gamme de services Avantages et états de paie (personnel recruté sur le plan international)	P-3	Spécialiste des ressources humaines	9 janvier 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Gamme de services Avantages et états de paie (personnel recruté sur le plan international)	G-6	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	6 janvier 2024	Aucune mesure prise. Le (la) titulaire a été temporairement réaffecté(e) et doit reprendre son poste au terme de la réaffectation, le 1 <sup>er</sup> avril 2025
Gamme de services Indemnité pour frais d'études	P-4	Spécialiste des ressources humaines	12 janvier 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Gamme de services Demandes de remboursement et d'indemnité	P-4	Spécialiste des finances	9 janvier 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Gamme de services Demandes de remboursement et d'indemnité	G-6	Assistant(e) aux finances	19 décembre 2024	Aucune mesure prise. Le (la) titulaire a été temporairement réaffecté(e) et doit reprendre son poste au terme de la réaffectation, le 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Gamme de services Voyages	FS-6	Spécialiste des voyages	12 juin 2024	Aucune mesure prise. Le (la) titulaire a été temporairement réaffecté(e) et doit reprendre son poste au terme de la réaffectation, le 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Gamme de services Voyages	P-4	Spécialiste des voyages	10 janvier 2024	Candidat(e) sélectionné(e). Entrée en fonctions prévue le 1 <sup>er</sup> mars 2025
Groupe de l'appui aux clients	G-6	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	1 <sup>er</sup> janvier 2025	En cours d'examen, recrutement en attente
Groupe de la comptabilité et de l'information financière	P-4	Spécialiste des finances	29 juillet 2024	Filtrage des candidatures en cours

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Date à laquelle le poste est devenu vacant</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>
Gamme de services Fournisseurs	G-5	Assistant(e) aux finances	11 février 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Groupe du contrôle interne	G-6	Assistant(e) aux finances	11 janvier 2024	Aucune mesure prise. Le (la) titulaire a été temporairement réaffecté(e) et doit reprendre son poste au terme de la réaffectation, le 1 <sup>er</sup> avril 2025
Groupe des opérations régionales	G-6	Assistant(e) à la cybersécurité	7 janvier 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Groupe du budget	G-6	Assistant(e) aux finances	1 <sup>er</sup> janvier 2025	Aucune mesure prise. Le (la) titulaire doit reprendre son poste le 1 <sup>er</sup> avril 2025
Groupe de la gestion des ressources humaines et des aptitudes	NO-A	Spécialiste adjoint(e) des ressources humaines	10 janvier 2024	En cours d'examen, recrutement en attente
Groupe de la sécurité et de la sûreté	FS-4	Agent(e) de sécurité	29 janvier 2025	Avis de vacance temporaire clôturé. En cours d'examen, recrutement en attente
Bureau du Directeur du Centre de services régional d'Entebbe	P-4	Spécialiste de la planification militaire	1 <sup>er</sup> juillet 2024	Créé le 1 <sup>er</sup> juillet 2024
Bureau du Directeur du Centre de services régional d'Entebbe	P-4	Spécialiste de la planification militaire	1 <sup>er</sup> juillet 2024	Créé le 1 <sup>er</sup> juillet 2024
Cellule chargée des stocks pour déploiement régional	P-4	Chef du Groupe de la logistique	10 janvier 2024	Recrutement en cours
Cellule de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises	P-4	Chef du Groupe de la logistique	9 avril 2024	Recrutement en cours de finalisation et candidat(e) sélectionné(e)
Cellule de l'appui aérien	FS-6	Spécialiste des opérations aériennes	29 décembre 2024	Filtrage des candidatures en cours

*Abréviations* : FS = agent(e) du Service mobile ; NO-A = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (classe A).

<sup>a</sup> Aucun des postes énumérés dans le tableau n'est vacant depuis plus de deux ans.

## Annexe III

### Recouvrement des coûts afférents aux services fournis aux opérations de maintien de la paix et à d'autres entités

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### A. Produits issus du recouvrement des coûts de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Centre de coûts	Entités recevant un appui	Description du service fourni	Produits utilisables	Produits non
			(comptabilisés dans le fonds de recouvrement des coûts)	utilisables (portés au crédit des États Membres)
10575	Diverses	Audit des tarifs	0,1	–
	Diverses	Services liés aux voyages	14,4	–
10578	HCDH	Services de facturation téléphonique (réseaux commerciaux)	0,5	–
	HCDH	Services d'approvisionnement informatique	47,5	–
	BSCI		55,7	–
	Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies		1,3	–
	Service de la lutte antimines		11,3	–
10578	MINUSCA	Appui au personnel de l'École C4ISR des Nations Unies au service des opérations de paix	51,1	–
	FISNUA		12,3	–
	MINUSS		56,0	–
	BANUS		63,5	–
10579	HCDH	Entretien des bureaux	70,3	–
	BSCI		80,4	–
	Service de la lutte antimines		12,6	–
<b>Total</b>			<b>477,1</b>	<b>–</b>

#### B. Dépenses afférentes au recouvrement des coûts de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Catégorie de dépenses		Montant
Personnel recruté sur le plan international	1 spécialiste de la gestion de programme (P-3)	8,9
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	6 [assistant(e) ingénierie (G-6), assistant(e) (gestion du matériel) (G-3), assistant(e) d'équipe (G-3), chauffeur(se) (G-3), assistant(e) à la formation (G-6) et assistant(e) (gestion des programmes) (G-6)]	158,9
Consultants	Consultants en ingénierie	32,7
Services informatiques et services de communication	Matériel de communication	20,9
Voyages	Audit des tarifs	2,3
Autres services	Services de fret	1,3
<b>Total</b>		<b>224,9</b>

*Abréviations* : MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; HCDH = Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; BSCI = Bureau des services de contrôle interne ; FISNUA = Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie.